

*Air Canada*

### QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

**M. Jim Hawkes (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Madame la Présidente, si les questions n<sup>os</sup> 281 et 288 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, ces documents seraient déposés immédiatement.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Plaît-il à la Chambre de considérer les questions n<sup>os</sup> 281 et 288 comme ayant été transformées en ordres de dépôt de documents?

**Des voix:** D'accord.

[Texte]

#### LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT DANS LA CIRCONSCRIPTION DE CROWFOOT

Question n<sup>o</sup> 281—**M. Malone:**

Depuis septembre 1984, des ministères ou organismes du gouvernement a-t-il dépensé des fonds ou accordé des subventions dans la circonscription de Crowfoot et, dans l'affirmative, dans chaque cas, a) quel ministère ou organisme, b) à combien se sont élevées ces dépenses, c) dans quelles catégories et en vertu de quels programmes ont-elles été faites?

(Le document est déposé.)

#### LES OPÉRATIONS DE DRAGAGE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Question n<sup>o</sup> 288—**M. Riis:**

1. Au cours des quatre dernières années financières, le gouvernement a-t-il versé des contributions pour des opérations de dragage a) en Colombie-Britannique, b) dans la circonscription de Kamloops—Shuswap et, dans l'affirmative, à combien se sont élevées ces contributions chaque année?

2. Depuis le 4 septembre 1984, quelque ministère ou organisme du gouvernement a-t-il versé des contributions pour des projets dans la circonscription de Kamloops—Shuswap et, dans l'affirmative, pour quels projets et, dans chaque cas, a) quel ministère ou organisme, b) à combien se sont élevées ces contributions?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

**M. Hawkes:** Madame la Présidente, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

### DEMANDES DE DOCUMENTS

**M. Jim Hawkes (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Madame la Présidente, le gouvernement est disposé à répondre à l'avis de motion no P-9 portant production de document, inscrit au nom du député de Skeena (M. Fulton). Je ne vois pas le député à la Chambre et je ne sais pas s'il a désigné un représentant. Il semble que non. Par conséquent, je demande que tous les avis de motion portant production de documents restent au *Feuilleton*.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Tous les avis de motion portant production de documents restent-ils au *Feuilleton*?

**Des voix:** D'accord.

### ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

#### LA LOI SUR LA PARTICIPATION PUBLIQUE AU CAPITAL D'AIR CANADA

##### MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 24 mai, de la motion de M. Mazankowski: Que le projet de loi C-129, prévoyant la prorogation d'Air Canada sous le régime de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes ainsi que l'émission et la vente de ses actions au public, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé à un comité législatif.

**M. George Minaker (Winnipeg—St. James):** Madame la Présidente, je suis très heureux de pouvoir aujourd'hui à la Chambre prendre part au débat du projet de loi C-129, car Air Canada est un important employeur dans ma circonscription de Winnipeg—St. James. L'aéroport international et les immeubles de l'aérogare sont en effet situés dans ma circonscription, de même que le centre d'entretien et de révision de Winnipeg, de sorte que bon nombre de mes électeurs s'intéressent beaucoup à ce qui se passe à Air Canada.

J'ai parlé avec des capitaines, des premiers officiers, des agents de bord, des membres du personnel de piste, des bagagistes et autres travailleurs, tous employés d'Air Canada. La société emploie en tout 2 100 personnes à Winnipeg, dont la majorité sont mes électeurs. Vous comprendrez, madame la Présidente, que les habitants de ma circonscription portent un vif intérêt à l'étude du projet de loi à la Chambre des communes.

● (1520)

Il serait bon, je crois, que je vous explique l'historique d'Air Canada à Winnipeg—St. James. Depuis sa création en 1937 sous le nom de Trans-Canada Air Lines, la compagnie aérienne se loge à l'aéroport, à St. James. De 1966 à 1969, le gouvernement libéral de l'époque a décidé de déménager le centre de révision de Winnipeg. En décembre 1968, le cabinet du premier ministre Trudeau ayant refusé d'intervenir dans la décision d'Air Canada, le déménagement a eu lieu.

Cette décision a bouleversé pendant des années la vie de beaucoup de mes parents et amis. Les habitants de Winnipeg ne l'ont pas encore oubliée. Dans certains cas, le père habitait à Montréal et sa famille à Winnipeg, ce qui faisait qu'ils ne pouvaient se voir pendant des semaines et même des mois. Il en a été ainsi de bien des familles.

En 1975 ou 1976, le gouvernement a décidé sous la pression, je crois, des députés conservateurs de la région de Winnipeg, de ramener le centre de révision à Winnipeg. Et ce centre se porte très bien, merci.